

Image not found or type unknown



Demande d'un an de loyer pour location studio!

Par **bossuet**, le **07/03/2014 à 10:46**

Bonjour, mon fils loue un studio et l'agence lui réclame 1 an de loyer soit par chèque de banque soit cette somme bloquée sur un compte, est-ce ...légal et quelle serait la meilleure méthode de régler cette somme . Merci

Par **Lag0**, le **07/03/2014 à 18:53**

Bonjour,
Si c'est un meublé, le bailleur peut effectivement avoir cette prétention.
En revanche, en vide, c'est interdit...

Par **bossuet**, le **07/03/2014 à 20:05**

Je vous remercie pour votre réponse qui m'évitera de participer à une sottise. Bien à vous